

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt cinq le 03 février, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 24 janvier 2025

PRÉSENTS :

Messieurs : CHAUMON, MELLIER, BATIER.

Mesdames : COULAUD, GOUDOUD, BONICHON, LEPAGE, BARRIÈRE,
BOISSONNEAU, BODEN, LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

Messieurs : CHASSAIN.

Mesdames : VANNIER, CHERBEIX, GABOUTY, DORE, BRACHET.

OBJET : AIDE AUX FAMILLES / CENTRE DE VACANCES

Suite à la délibération du 29 janvier 1998 et aux avenants du 26/09/2000, du 28/03/2002, du 02/07/2002, du 31/01/2008, Madame la Vice-Présidente, présente au Conseil d'Administration des demandes de prise en charge des frais de séjour en classe de découverte.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'attribuer les participations suivantes :

Séjour à Meschers, classe de découverte 2025, organisée par l'école primaire de Feytiat :

MONTANT TOTAL des aides accordées : **85 euros.**

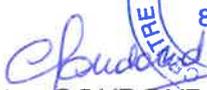
2 familles avec chacune un enfant partant, aidées à 25 % soit 42,50 euros par famille.

Cette aide sera versée à l'USCEP.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 03 février 2025

La Vice-Présidente,


Catherine GOUDOUD



D2025CCAS04